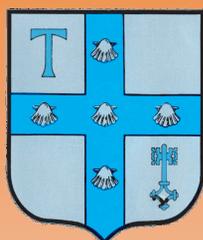


COMMUNE DE PERON



LE PETIT

PÉRONNAIS

No 58

Octobre-Novembre-Décembre 2010

Joyeuses fêtes



Bonne année 2011

COS DE PERON

Soirée organisée en l'honneur de Madame Mireille BUGNET le 11 juin 2010

Après 27 de carrière à Péron, Madame Mireille BUGNET a souhaité nous quitter afin de concrétiser ses projets. Nous la remercions pour toutes ces années passées au service de la commune où elle a su mettre en pratique ses qualités humaines, son sens de la rigueur, son esprit avant-gardiste et entretenu de bonnes relations avec l'ensemble de ses collègues. Le Personnel lui souhaite de tout cœur de profiter pleinement de la vie.



Les dames de la Mairie



Isabelle
Secrétaire générale
Comptabilité



Mina
Accueil - Etat civil
Urbanisme - Reservations



Aïx
SIVOS - CCAS
Comptabilité



Valérie
Administration
PLU
Employés

Le Carnet communal

Naissances

- NINET - BLANC Dane, né le 24/06/2010.
- PHILIPPIN DEJACE Sasha, née le 23/09/2010.
- BARROIS - ROSER Kélio, né le 4/10/2010.
- RENAULT NORAIS Noa, né le 15/10/2010
- PERRIÈRE Nelly, née le 8/11/10



Mariage

- Stéphane GIROD et Sabrina AMAD, le 11 septembre 2010



FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE PENDANT LES FETES DE FIN D'ANNEE

La mairie sera fermée du 27 au 31 décembre inclus
En cas d'urgence tél. : 06.78.54.78.57 ou 06.16.24.78.58

RECENSEMENT

Du 20 janvier au 19 février 2011, il va y avoir une enquête de recensement de la population sur notre commune. Quatres personnes passeront dans vos foyer , faites leur bon accueil:

- Mme DUMUR Danièle
- Mme ZAMORA Natalia
- Mr LEMAITRE Laurent
- Mr OUNNOUGH Yasid

Une enquête nationale sur la famille et les logements sera associée au recensement de la population. Une partie de notre commune est concernée par cette enquête.

Les agents recenseurs donneront et récupéreront un questionnaire enquête en même temps que les bulletins de recensement. Cette enquête est adressée aux femmes de plus de 18 ans.

ENQUETE PUBLIQUE POUR LE PLU

Il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions du projet de révision du PLU arrêté de la commune de PERON pour une durée de trente-trois jours du lundi 7 mars au vendredi 8 avril 2011.

Monsieur Claude TOURNIER a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les :

Judi	10 mars 2011 de 14 h30 à 17 h00
Mercredi	16 mars 2011 de 9 h30 à 12 h00
Samedi	26 mars 2011 de 9 h30 à 12 h00
Judi	31 mars 2011 de 16 h30 à 19 h00
Vendredi	8 avril 2011 de 15 h00 à 17 h30

DES REMARQUES ECRITES PEUVENT ETRE ENVOYEES à:

MAIRIE DE PERON REVISION PLU A L' ATTENTION DE M. L' ENQUETEUR PUBLIC
1 PLACE ST ANTOINE 01630 PERON

ATTENTION

IL NE RESTE PLUS QUE QUELQUES SEMAINES POUR VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes (Français et Européens) désirant s'inscrire sur les listes électorales de la Commune sont priées de venir s'inscrire en Mairie avant le 31 décembre 2010 * soit :

- les nouveaux résidents de la Commune,
- les jeunes gens ayant atteint ou qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2011,
- les habitants non inscrits à ce jour.

* **attention la mairie sera fermée du 27 au 31 décembre inclus**

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : pour ceux nés en octobre, novembre, décembre 1994, venir avant le 15 janvier 2011** . Pour toutes questions relatives au service national, téléphonez au **03.04.38.36.36**, internet www.defense.gouv.fr

En règle générale, je vous parle des dossiers en cours sur la commune, ce que je ferai un peu plus loin, mais là, je suis quelque peu désabusé en faisant le point sur le nombre d'incivilités (appelons-les comme ça, c'est politiquement plus correct) que nous constatons (trop) régulièrement sur la commune :

- * l'extension de l'école est à peine terminée que les tags font leur apparition et, tout en reconnaissant ne pas être un grand connaisseur des nouvelles tendances artistiques, je ne crois pas que se dessine là un nouveau Matisse,
- * le skate-park est « ravagé » : feux sur l'enrobé, lanceur inutilisable, bancs cassés, panneaux d'informations réglementaires cassés. Nous avons donc pris la décision de le fermer dans l'attente de grosses réparations,
- * nous ne comptons plus le nombre de panneaux de signalisation, de potelets de protection pour les piétons et de lampadaires pliés ou cassés,
- * nous nous rendons compte que nous installons toujours trop loin les poubelles publiques de leurs utilisateurs puisqu'il faut ramasser régulièrement le verre cassé et les canettes aluminium, sans parler des papiers et cartons...
- * il en est de même pour les containers de tri qui servent trop souvent de poubelles privées, ou qui voient des personnes certainement trop fatiguées pour y déposer leur tri à l'intérieur et non au pied. Que l'on ne me dise pas qu'ils sont pleins, ce qui a été vrai à une époque ne l'est plus maintenant,
- * beaucoup trop de particuliers n'ont pas encore compris que la CCPG leur livrait, gratuitement, des containers pour le ramassage des ordures ménagères et préfèrent continuer à utiliser les sacs plastiques que les chiens errants se font une joie d'éparpiller sur nos chemins. Chiens errants qui, soit-dit en passant, deviennent, également, un véritable problème.

J'arrête là dans mon énumération, en sachant que malheureusement, elle est loin d'être définitive.

Toutes ces incivilités présentent un coût important pour notre collectivité. Un coût dans le renouvellement du matériel et un coût dans le temps passé par les employés municipaux qui ont bien d'autres choses à faire que de réparer l'irresponsabilité de certains.

Mais ce qui m'exaspère peut-être plus que ces dégradations, c'est le fait qu'aujourd'hui plus personne ne voit rien, n'entend rien et ne dit rien. De dénoncer quelqu'un qui dégrade un bien public ce n'est pas de la délation, c'est tout simplement préserver notre patrimoine commun.

Faudra-t-il que la commune mette en place un système de vidéosurveillance sur tous les bâtiments publics ou crée un service de police municipale ? Projets bien coûteux pour une commune de notre taille.

Faudra-t-il mettre en place un couvre-feu pour les jeunes le soir ? Idée, pour moi, au combien déplaisante mais, quand on croise, un jeudi soir à la sortie du Conseil Municipal, dans le parc à côté de la mairie (23h.30), des jeunes qui visiblement n'ont pas plus de 15 ans, on peut se poser des questions et s'interroger sur l'inconscience de certains parents.

Pour revenir à des choses plus intéressantes, les projets que nous vous avons proposés lors des élections municipales continuent à se mettre en place avec, après l'extension de l'école, le début des travaux de la Vie de l'Etraz qui, pour la première tranche devraient se terminer à Noël. La deuxième tranche débutera en 2011. Je profite de cet article pour remercier les riverains de leur patience et m'excuser du désordre entraîné par ces travaux.

Sur des dossiers moins concrets mais tout aussi importants pour notre commune, le Conseil Municipal a « arrêté » le Plan Local d'Urbanisme. Vous trouverez donc à l'intérieur de ce « Petit Péronnais » les dates de l'enquête publique ainsi que les jours et les heures de présence de M. Claude TOURNIER, enquêteur nommé par le Tribunal Administratif.

L'aménagement foncier touche à sa fin, je sais, cela fait de nombreuses années que je dis la même chose, mais là, je crois pouvoir être affirmatif puisque la commission communale d'aménagement foncier analyse, dans ce mois de décembre, les remarques ou réclamations faites lors de la dernière enquête publique.

Enfin le dossier de la maison des sociétés avance également, avec la première réunion du jury en charge du choix de l'architecte prévue le 22 décembre 2010.

Pour terminer, et pour penser à l'année qui vient, j'espère que vous réserverez le meilleur accueil aux 4 agents qui vont s'occuper, pour le compte de la commune du recensement de la population qui a lieu tous les 6 ans (voir article à l'intérieur) car du nombre exact d'habitants dépend les dotations que nous octroie l'Etat et vous comprendrez facilement que plus nous sommes nombreux, plus les dotations sont importantes.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année et espère vous retrouver nombreux pour la cérémonie de vœux le 27 janvier à 18 h.30 à la salle Champ Fontaine.

ARMAND Christian

Conseils Municipaux



Absents excusés : Collet Josiane (pouvoir à Blanc Dominique), Boutin Thierry (pouvoir à Debard Jérémie), Duchamp Lilian (pouvoir à Moutton Gérard), Péray Hervé (pouvoir à Armand Christian).

Absents : Chappuis Pascale, Marion Mireille, Marchand Yves.

3. DELIBERATIONS

3.1. Constitution d'une Association Syndicale Autorisée (A.S.A.) dans le cadre de l'aménagement de la route forestière du Pays de Gex.

Approuvé à l'unanimité.

3.2. Garantie financière après renégociation d'emprunts par SEMCODA pour la résidence de l'Etraz. La commune de Péron accorde sa garantie pour le remboursement des prêts réaménagés.

Approuvé à l'unanimité.

3.3. Demande de subvention au département au titre des équipements sportifs pour la réfection du terrain d'entraînement de foot. La dépense prévisionnelle est de 17 797,91 € HT selon devis de la société COSEEC France.

Approuvé à l'unanimité.

3.4. Modification du tableau des employés municipaux et aménagement des horaires .

Approuvé à l'unanimité.

4. POINTS DIVERS

4.1. ECOLE - COLLEGE- GYMNASIUM

4.1.1. Le planning pour les travaux de l'extension de l'école est respecté.

4.1.2. Point sur la rentrée scolaire de septembre. A ce jour 247 enfants sont inscrits.

4.1.3. Bilan de la cantine pour l'année écoulée : augmentation importante du nombre de repas, modification du règlement, pas d'augmentation des tarifs pour la rentrée.

4.1.4. Association sportive du collège de Péron :

En vue de pratiquer une course d'orientation rentrant dans le cadre des activités sportives, une subvention de 400 € est demandée à la commune pour aider au financement de matériel. Il est précisé que ce matériel pourra aussi servir à l'école primaire.

4.2. VOIRIE

4.2.1. Travaux d'aménagements de la Vie de l'Etraz: l'appel d'offres a été lancé, l'ouverture des plis est prévue fin juillet.

4.2.2. Travaux du carrefour route de Pougny / chemin de la Louye : les travaux de marquage au sol et la pose de la signalisation verticale ont été réalisés.

4.2.3. Travaux pour la fibre optique : les travaux de génie civil sont pratiquement terminés, reste le secteur du rond point du Martinet, et des raccordements aériens, sur le Crêt et route de la Combe.

4.3. BUDGET

4.3.1. Réalisation du Budget investissement :

- Agence des Territoires : 3846 € (PLU phase 5)

- Helios : 13 271 € (clim mairie)
 - Signaux Girod : 2898 € (panneaux et numéros rues)
 - Carraz : 44 874 € (extension école, menuiserie alu)
 - Floriot : 1330 € (préfabriqué)
 - Favrat : 11 2054 € (charpente école)
 - Plantaz : 63 366 € (couverture toit école)
 - Spie : 49 914 € (électricité extension école)
 - Bonglet : 32 763 € (plâtres extension école)
 - Famy : 5302 € (solde voie collègue)
 - Maçonnerie Gonvillose : 5370 € (mur soutènement chemin du Crêt)
 - IMTP : 7250 € (achat véhicule pompier)
 - Ninet Gavin : 3733 € (menuiserie PVC extension école)
 - Colas : 3698 € (rte de la plaine)
 - Socaf Bouhey : 8175 € (mapa VPCmail-collège)
 - Cosec France : 20 966 € (réfection terrain entraînement foot)
 - Invernizzi : 29 156 € (gros œuvre extension école)
 - Ninet frères : 11 618 € (menuiserie bois extension école)
 - Markosol : 3627 € (marquage rte collèg/école)
- 4.3.2. Réalisation de l'emprunt pour l'extension de l'école : 7 déblocages pour un montant total de 665 000€ sur 1,7 M€.

4.4. PLU

Le règlement a été vu par la commission et doit faire l'objet de modifications.

Le PLU devrait être arrêté à la séance du conseil municipal de septembre 2010.

4.5. CONTENTIEUX

4.5.1. Présentation du mémoire du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer dans le cadre du contentieux sur l'ancien PLU.

4.5.2. Présentation du mémoire de Mme CHETTIH-PRODON dans le cadre du contentieux Rabiller.

4.5.3. Courrier de Chappuis Alain contestant l'accord de la Déclaration Préalable de M. Côme.

4.6. PNR

M. Girod donne le compte-rendu de la visite du chalet de la Poutouille avec le responsable du PNR. La restauration de la toiture sera envisagée, et la commune pourra compter sur une aide financière du PNR .

4.6. Festival Arts de Rue

Compte-rendu de la soirée du 10 juin et proposition d'amélioration pour l'an prochain.

5. COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

5.1. CCPG

Compte-rendu de la réunion avec la société ATW, future gestionnaire de la compostière de Baraty, et l'entreprise Colas, qui sera chargée des travaux d'aménagement de la plate-forme qui sera composée d'une aire en enrobé de 4 700 m², d'un pont à bascule, d'un système de traitement de récupération et recyclage des eaux de pluie de voirie, et d'un local technique. L'aménagement du chemin d'accès de « sous les vignes » avec pose d'un enrobé est prévu courant septembre.

6. COMMISSIONS COMMUNALES

6.1. URBANISME

- Projet de M. Sanchez (acquisition terrain par la commune en bordure du chemin du Grand Pré).

6.1.4. – Modification de l'installation de stockage d'hydrocarbures à Logras.

Permis de construire :

- Chevalier E., construction d'une villa, rue du Branlant. Avis favorable.

- Seven S., construction de deux villas jumelées + 1 logement dans bâtiment existant, route de l'ancienne Fruitière. Avis favorable.

6.2. ASSOCIATIONS

6.2.1. Compte rendu de l'A.G. du Football Club Sud Gessien du 16 juin.

6.2.2. Compte-rendu de l'Assemblée Générale des Jeunes Sapeurs-Pompiers du 29 juin.

7. COURRIERS

7.1. Courrier de remerciements de L'AIGUILLON SUR MER pour subvention versée par la commune.

7.2. Courrier du « Carrefour des Communes » pour une aide des communes du Var. Cette demande est refusée.

7.3. Courrier de M. BLANC Régis par rapport à la propriété Dimcovski.

7.4. Courrier des riverains de la rue Dommartin.

7.5. Courrier de remerciements du Comité des fêtes.

7.6. Courrier de M. DUGNAC percepteur, nous annonçant son départ à la retraite.



Absents excusés : Duchamp Lilian (pouvoir à Blanc Dominique), Peray Hervé (pouvoir à Armand Christian), Piberne Olivier (pouvoir à Boutin Thierry)

Absents : Chappuis Pascale, Marion Mireille, Marchand Yves.

3. DELIBERATIONS

3.1. Désignation d'un avocat suite à la requête déposée par Mr Chapuis contre la décision du 21 juin 2010 par laquelle la Commune de Péron n'a pas fait opposition à la déclaration préalable de travaux déposée le 17 mai 2010 par M. Côme pour la mise en place de garde-corps sur le toit de son garage. Me Simone MAJEROWICZ, avocat du Cabinet Droit Public Consultants à Lyon, est désignée pour engager toute procédure afin de défendre la commune.

Approuvé à l'unanimité.

3.2. Contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet SCP Ducret-Gros pour les travaux d'aménagement de la Vie de l'Etraz et de la Place basse St Antoine pour une rémunération forfaitaire de 24 061,98 € HT (7,4%) sur la base d'un coût prévisionnel de travaux de 325 162 € HT.

Approuvé à l'unanimité.

3.3. Travaux d'aménagement de la Vie de l'Etraz et de la Place basse St Antoine:

- attribution du marché à la société Eurovia pour un montant total de 269 414,25 € HT (tranche ferme: 98 490,40 €, tranche conditionnelle 1: 85 201,75 €, tranche conditionnelle 2: 85 722,10 €).

- demande de subvention auprès du Conseil Général.

Approuvé à l'unanimité.

3.4. Acquisition de terrains pour la futur maison des sociétés. Un procès-verbal de division de la parcelle F 309 appartenant à MME JULLIARD Anne-Marie et usufruitiers ayant été enregistré le 13 juillet 2010 au CENTRE DES IMPOTS FONCIERS DE NANTUA, il y aurait lieu, dans un premier temps, de procéder à l'acquisition des parcelles lieudit F2570 (143 m2) et F2571 (1277 m2), issues de la parcelle F309 correspondant à une partie de l'emprise de cette voie. Au prix de 45 € le m², soit 63 900 € pour une superficie totale de 1420 m² €, sans autre indemnités. Approuvé à l'unanimité.

3.5. Demande de subvention pour réfection de la toiture du chalet de la Poutouille. Montant des travaux estimé à 52 263 € HT. Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

Conseil Régional de Rhône-Alpes : 50%, soit 26 132 €

Conseil Général de l'Ain : 24%, soit 12 543 €

Commune de Péron : 26%, soit 13 588 €

Approuvé à l'unanimité.

4. POINTS DIVERS

4.1. ECOLE – COLLEGE - GYMNASSE

4.1.1. Point sur la rentrée école primaire: 249 élèves inscrits (34 en petite section, 22 en moyenne section, 37 en grande section, 27 en CP, 35 en CE1, 31 en CE2, 21 en CM1, 35 en CM2 et 7 en CLIS).

4.1.2. Point sur la rentrée au collège: 554 élèves inscrits, d'autres sont encore attendus. Nous n'avons pas à ce jour la répartition des élèves par commune.

4.1.3. Point sur l'extension de l'école: M. Girod explique que les enfants ont pu rentrer dans des locaux permettant de les accueillir normalement sans que l'on puisse affirmer que les travaux sont terminés. Il reste de nombreuses retouches à effectuer qui seront réalisées les mercredis. Mme Blanc remercie tous les employés municipaux pour le colossal travail de nettoyage effectué avant la rentrée.

4.2. VOIRIE

4.2.1. Compte-rendu de la réunion du 8 septembre pour l'organisation des travaux Vie de l'Etraz. Les travaux, adjugés à l'entreprise Eurovia, débuteront mi-octobre pour une durée prévisionnelle de 7 semaines. L'enrobé, financé par le Conseil Général, ne sera fait qu'au printemps et d'un seul tenant avec la 2ème tranche allant de l'école au carrefour de la Mairie. Une réunion de présentation aux riverains sera organisée début octobre.

4.2.2. l'éclairage public rue du Cercle, rue de Bruel et rue de la Fontaine Chargonnet ne fonctionne pas normalement. L'entreprise Salendre, qui a la charge de l'entretien du réseau d'éclairage public, ne peut pas intervenir sur le transformateur où le problème a été décelé. En effet, celui-ci est situé sur une parcelle privée et son propriétaire refuse toute « intrusion » sur son terrain. Après consultation de M. le Délégué du Procureur de la République, il faut constater avec l'entreprise le refus d'accès au terrain puis porter plainte.

4.2.3. Courrier du Conseil Général concernant la RD 984 entre Péron et Greny. Suite à une demande de la commission communale de voirie, le Conseil Général propose :

* de « placer » Greny en agglomération, la commune finançant les nouveaux panneaux, le Conseil Général les installant, la vitesse sera donc limitée à 50 km/h entre les panneaux.

* de réduire la largeur de la RD 984, en rétrécissant le marquage au sol, entre Saint Jean-de-Gonville et le carrefour du Martinet : cela permettrait de mieux sécuriser les bas cotés pour les cyclistes et les piétons et d'avoir un effet réducteur de vitesse. Sur ces 2 points, accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

4.2.4. Subvention du Conseil Général: le Conseil Général finance l'entretien de la voirie communale pour un montant de

4309 €.

4.3. BUDGET

4.3.1. Réalisation de l'emprunt pour l'école : 8 débloques pour un montant total de 805 000 € sur 1,7 M€.

4.3.2. Montant du taux Euribor 1 mois sur lequel est indexé l'emprunt de 400 000 €: 0,62 %.

4.3.3. Choix du montant de l'emprunt pour l'extension de l'école. Au vu des taux particulièrement bas, 3,68 % avec remboursement de 2 échéances par anticipation, Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de réaliser complètement l'emprunt de 1,7 M€.

4.4. PLU

Le dossier devrait être « arrêté » lors du Conseil Municipal du 7 octobre.

4.5. CONTENTIEUX

Mémoire en réponse n° 2 du cabinet Droit Public Consultant contre le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer.

4.6. BUNGALOW

La société Algéco propose un rabais de 3% sur la location du bungalow pour une location de moins de 18 mois et un rabais de 5% pour une location au-delà de 18 mois. Au vu de cette faible proposition, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de continuer la location sans rien changer jusqu'au budget 2011 et de voir s'il est possible d'acheter un nouveau bungalow, même d'occasion.

4.7. ZONE DE PRE MUNNY

Courrier de l'Etablissement Public Foncier de l'Ain. L'Etablissement Foncier Public de l'Ain demande si nous avons des dossiers d'achat de terrain à lui soumettre pour l'année 2011. Vu l'avancement de la révision du PLU, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de lui proposer l'achat des terrains de l'extension de la zone de Pré Munny avec une durée de portage de 8 ans.

5. COMMISSIONS COMMUNALES

5.1. URBANISME

Déclarations préalables:

- Christen Patrick, Feigères, pour agrandissement de deux ouvertures existantes – avis favorable
- Deconfin Marguerite, Logras, pour agrandissement de 2 logements existants et pose de vélux – à revoir
- Borel Michel, Péron, pour pose de panneaux photovoltaïques – avis favorable
- Tantillo Jeanette, Logras, pour abri de jardin – avis favorable
- Progimmo, Feigères, pour division de propriété en 5 lots – avis favorable
- Robinson Laurence, Feigères, pour pose d'une clôture avec portail – avis favorable
- Rowland Franck, Greny, pour pose de vélux et verrière – avis favorable
- Levrier-Ferrollet Alain, Péron, pour création d'une véranda – à revoir
- Skeates Florence, Greny, pour pose de panneaux solaires – avis favorable
- Abriel Christophe, Péron, pour construction d'une piscine – avis favorable
- Sanchis Bernard, Péron, pour construction d'un abri à bois – défavorable
- Dugué Didier, Logras, construction d'une piscine – à revoir
- Ruegger Vincent, Greny, pose de capteurs photovoltaïques – avis favorable

- Moreillon Jean-Louis, Péron, construction d'un mur de soutènement avec grillage- avis défavorable

Permis de construire :

- Demestral Frédéric, Péron, pour construction d'une maison individuelle –avis favorable
- Commune de Péron pour implantation d'un bungalow au stade de football – avis favorable
- Leddo Alberto, Logras, pour construction d'une maison individuelle – avis favorable
- Daunt Mickaël, Feigères, pour modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment – avis favorable
- Nadjafi Mohammed, Feigères, construction d'une maison individuelle – avis favorable
- Terrier Jean-François, Logras, construction d'un immeuble de 15 logements- à revoir

6. COURRIERS

6.1. Courrier de M. Pelloux Jean-Pierre.

6. DIVERS

- 6.1. Visite des chalets d'alpage par le conseil municipal le 25 septembre.
- 6.2. Voyage du CCAS le 7 septembre sur le canal de Digoin.

OCTOBRE 2010

Absents excusés : Girod Claude, Caretti Brigitte, Davis Andrew, Duchamp Lilian, Piberne Olivier.

Absents : Chappuis Pascale, Marion Mireille, Marchand Yves.

1. DELIBERATIONS

1.1. Arrêt du projet de révision du PLU. Le projet de révision du PLU est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques qui ont été associés à son élaboration ainsi qu'aux communes limitrophes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale en ayant fait la demande.

Approuvé à l'unanimité.

1.2. Approbation des avenants 1 aux marchés de travaux des lots 1, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 15 et 16 pour l'extension du groupe scolaire.

Lot 1 : Terrassements généraux - VRD (+14%)

Lot 5 : Métallerie (-4,4%)

Lot 6 : Menuiseries extérieures aluminium (+2,8%)

Lot 8 : Menuiseries intérieures bois (1,58%)

Lot 9 : Isolation - Plâtrerie - Peintures (-4,83%)

Lot 10 : Plafonds (-5,6%)

Lot 11 : Sols résines (+32,3%)

Lot 12 : Sols Linoléum (+10,9%)

Lot 15 : Chauffage –Ventilation - Plomberie (+1,8%)

Lot 16 : Electricité - Courants faibles (-1,7%)

Pour les avenants des lots n° 1, 11 et 12, l'augmentation induite du montant de marché de travaux concerné étant supérieur à 5%, ceux-ci ont été présentés à la Commission d'Appel d'Offres. Réunie en séance le 6 octobre 2010, la Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable à ces avenants. Malgré ces avenants, le budget d'opération approuvé reste à ce jour maîtrisé, variation totale de +1,65 %.

Approuvé à l'unanimité.

1.3. Fixation des modalités d'attribution de l'Indemnité d'exercice de mission des préfetures au personnel communal.
Le montant moyen annuel peut-être affecté d'un coefficient multiplicateur compris entre 0 et 3 en fonction des critères d'évaluation de chaque agent. Il sera au prorata du nombre d'heures travaillées pour les agents à temps non complet ou autorisés à travailler à temps partiel. L'IEMP pourra être attribué aux agents non titulaires ayant un contrat d'une année minimum.
Approuvé à l'unanimité.

1.4. Fixation des modalités d'attribution de l'Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires au personnel communal
Le montant moyen annuel peut-être affecté d'un coefficient multiplicateur compris entre 0 et 8 en fonction des critères d'évaluation de chaque agent. Il sera au prorata du nombre d'heures travaillées pour les agents à temps non complet ou autorisés à travailler à temps partiel. L'IPTS pourra être attribué aux agents non titulaires ayant un contrat d'une année minimum.
Approuvé à l'unanimité.

1.5. Fixation des modalités d'attribution de l'Indemnité d'administration et de technicité au personnel communal.
Le montant moyen annuel peut-être affecté d'un coefficient multiplicateur compris entre 0 et 8 en fonction des critères d'évaluation de chaque agent. Il sera au prorata du nombre d'heures travaillées pour les agents à temps non complet ou autorisés à travailler à temps partiel. L'IAT pourra être attribué aux agents non titulaires ayant un contrat d'une année minimum.
Approuvé à l'unanimité

1.6. Cession gratuite à la CCPG des terrains de la station d'épuration de l'Epine, parcelles: F2154, F2155, F2019, F2166, F2164, F2167 et F2020 .
La Communauté de Communes du Pays de Gex s'est substituée à la commune dans l'exercice de la compétence « eau et assainissement », la gestion de la station d'épuration leur a été attribuée.
Approuvé à l'unanimité.

1.7. Demande de subvention au SDIS pour équipement du centre de première intervention.
- Habillement 922 € (subventions = 60%)
- Matériel incendie 469 € (subventions = 20%)
- Sécurité balisage véhicule 250 € (subventions = 60%)
Approuvé à l'unanimité.

2. POINTS DIVERS

2.1. ECOLE – COLLEGE - GYMNASÉ

4.1.1. Point sur les travaux de finitions de l'extension.

Les entreprises terminent certaines finitions le mercredi, les reprises plus importantes se feront pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

2.1.2. Demandes de divers achats du directeur d'école.

Le Conseil Municipal refuse à la majorité (1 abstention) d'équiper la salle de réunion d'un four, d'un frigo et d'une cuisinière.

2.1.3. Demande du directeur d'école pour un poste d'intervenant en anglais. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le remplacement de l'intervenante en cour d'anglais, pour un salaire de 27 € de l'heure (4 heures par semaines) et 6 € par déplacement. Le Conseil souhaite que cet accord n'intervienne que pour 1 an afin de faire passer cette offre de travail à un ou une habitante de Péron, par le biais du « Petit Péronnais » pour la rentrée scolaire de 2011.

2.1.4. Point sur les grèves du 21 septembre 2010 et du 12 octobre. Le Service Minimum n'a pas été mis en place le 21/09 et qu'il ne le sera pas également le 12/10, en effet, M. l'Inspecteur

de l'Education Nationale ne souhaite pas voir dans l'école des « personnes extérieures » et le personnel communal lié à l'école est en grève ces 2 jours.

2.1.5. Effectifs du collège 2010 (2009)

Challex: 44 (-1), Collonges: 80 (+4), Farges: 46 (-3), Péron: 121 (+5), Pougny: 32 (+4), St Jean: 51 (+11), Thoiry: 172 (+11), Autres: 8 (+4). TOTAL = 554 élèves (+ 35).

2.2. VOIRIE

2.2.1. Compte-rendu de la réunion du 22 septembre pour l'organisation des travaux Vie de l'Etraz. Les travaux doivent débiter le 25 octobre 2010. Une réunion avec les riverains est programmée le 14 octobre 2010.

2.2.2. Circulation rue Dommartin. M. Moutton présente à l'assemblée la synthèse des résultats journaliers de circulation du 31 août au 7 septembre 2010. Celle-ci sera transmise aux pétitionnaires mais en tout état de cause ni le nombre de véhicule, ni les vitesses relevées ne semblent excessifs même si, comme partout certains abusent.

2.2.3. courriel de Mme Pestoni de Feigères pour la vitesse excessive. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de faire effectuer par le Conseil Général la même étude que pour la rue Dommartin, pour la somme de 300 €.

2.3. BUDGET

2.3.1. Réalisation du Budget investissement :

- GeoPlus Environnement : 2344 € (schéma eaux pluviales)

- MCP : 20 046 € (plafonds extension école)

- Spie : 45 077 € (élec extension école)

- Invernizzi : 27030 € (gros œuvre extension école)

- Bonglet : 54068 € (plâtres extension école)

- Seto : 38 185 € (chauffage extension école)

- Etbl : 20 465 € (gros œuvre extension école)

- Colas : 16 146 € (carrefour Pougny/Louye)

- Dorego : 19 336 € (façade extension école)

- Schindler : 8883 € (ascenseur extension école)

- Carraz métallerie : 42 980 € (extension école)

- Strates : 14 890 € (architecte extension école)

- Mignola : 8060 € (carrelages extension école)

- Eiffage : 14 327 € (chem. Vie de l'Etraz)

- SIEA : 13 304 € (travaux télécoms, prog. 2008)

- SIEA : 7282 € (éclairage public, prog. 2008)

2.3.3. Réalisation de l'emprunt pour l'école: 9 déblocages + 1 versement Caisse d'Epargne (solde consolidé) pour un montant total de 1,7 M€.

2.3.4. Taux de l'emprunt Euribor 1 mois: 0,74%, soit une hausse de plus de 10% en un mois. Nous sommes encore sous le taux proposé par la Caisse d'Epargne. Au vu des taux actuels, particulièrement bas, M. Levrier demande s'il est possible de négocier l'emprunt de l'Auberge Communal, un courrier sera fait dans ce sens à Dexxia.

2.3.5. Arrêté attributif subvention Rhône Alpes

La Région nous informe d'un versement de 1 377 € de subvention pour le dégagement et dépressage de semis naturel en forêt.

2.4. OFFICE DE TOURISME DE COLLONGES

2.4.1. Courrier du 29 septembre 2010. M. Le Maire donne lecture d'un courrier fait à l'Office de Tourisme de Collonges et sa Région l'informant que, conformément à la délibération prise le 24 février 2010, la commune de Péron se retirait de l'Office en début d'année 2011 puisque la commune de Pougny a refusé de participer à une pré-étude sur un projet touristique commun. Le Conseil Municipal approuve ce courrier à la majorité (2 abstentions).

3. COMMISSIONS COMMUNALES

3.1. URBANISME

Déclarations préalables

- Sanchis Bernard, pour abri à bois, vie de l'Etraz, avis favorable
- El Yousfi Abdelmalik, pour clôture avec portail et portillon, avis favorable
- Gilquin-Meier Pamela, pour création d'un balcon, rue Dommartin, à revoir
- Auer Peter, pose de panneaux photovoltaïques, chemin de la Chapelle, avis favorable
- AWT Sarl, pour construction d'un site de compostage, lieu dit « Baraty », avis favorable

3.2. ASSOCIATIONS

3.2.1. Compte rendu de l'Assemblée Générale du Sous des Ecoles du 28 septembre 2010. Compte-rendu de la cantine et du restaurant scolaire avec une hausse de 13,06 % de la fréquentation.

Election du nouveau bureau.

3.2.2. Compte-rendu de la réunion du Calendrier des Fêtes. Mise en place du calendrier pour 2011 et appel de volontaires pour la distribution des brioches de l'ADAPEI.

4. COURRIERS

4.1. Remerciements de la commune de La Faute sur Mer.

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets des réunions du conseil municipal sur le site Internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante :

<http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr>

INFO MAIRIE

Ambrosie: plante néfaste

En réalisant une revue de la littérature internationale Européenne concernant l'ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia* L.), parue dans « Ambrosie 26, the first international ragweed review », l'AFEDA a compris que dans les régions nordiques (schématiquement au Nord du 50^e parallèle), le seul mode d'introduction -déjà signalé en France (publications INRA et AFEDA -Ambrosie 22, 17^e colloque-) mais rarement dans des pays situés plus au Sud - était représenté par la nourriture que la population distribuait aux oiseaux durant l'hiver. Deux facteurs seulement semblaient en cause, le changement climatique et l'action de la population ; le changement climatique étant actuellement « sous surveillance... », la nourriture pour les oiseaux semble le facteur essentiel.

Cette observation, pas assez prise en compte en France, malgré les publications qui en ont fait état, nous voudrions essayer de la chiffrer.

Alors accepteriez-vous ? le plus grand nombre d'entre vous, de cliquer sur notre site pour répondre à l'enquête de la page d'accueil ? Une minute seulement est nécessaire pour répondre et à peine plus pour ceux qui sans grande habitude de l'ordinateur doivent suivre les conseils situés au-dessus de l'enquête pour savoir comment envoyer le document. Il ne sert à rien de cliquer seulement sur le document, il convient de le copier et de l'envoyer dans un fichier séparé.

J'espère votre participation et vous en remercie. Cordiales salutations.

<http://assoc.wanadoo.fr/afeda>.

Voir aussi Petit Péronnais No 52

Voirie moins de sel et davantage de précautions :

L'hiver 2009/ 2010 aura été coûteux en quantité de sel répandu sur notre réseau 80 tonnes, ce qui n'est pas sans dommage pour notre environnement et nos finances; fondant avec la neige il va partir avec l'eau, en circulant sur ce parcours qui va l'amener progressivement vers les ruisseaux, rivières, lacs et même peut être la mer. Il va affecter la biodiversité du milieu, des études le prouvent sur ce sujet.

Les collectivités s'engagent de plus en plus dans une réduction de l'utilisation du sel. La commune de Péron s'inscrit dans cette tendance, à partir de cet hiver 2010/ 2011, l'accent sera mis en particulier sur le raclage des chaussées, nos chasse-neige et saleuses étant de la dernière génération, sont performants et économes en sel.

Ainsi à nous automobilistes d'adopter de nouveaux comportements, en équipant nos véhicules de pneus adéquat et de circuler avec prudence et anticipation.

Naturellement je ne peux conclure sans féliciter et remercier nos agents de voirie Pascal, Ludo, et Romain pour la qualité de leur travail et leur disponibilité.

LES GENDARMES DE L'AIN VOUS INFORMENT DES FAITS SUIVANT:

Escroqueries et vols par fausses qualités.

De plus en plus de vols ou d'escroquerie sont commises par des individus se faisant passer pour des Policiers, Gendarmes, Pompiers, agent EDF ...

Ces malfaiteurs ciblent exclusivement une population fragile qui est composée majoritairement par des personnes âgées ou vulnérables.

Les malfaiteurs utilisent parfois des scénarios très élaborés pour dérober à l'insu de leurs victimes, de l'argent, des bijoux, cartes bancaires et autres valeurs. Ces personnes ont souvent une présentation soignée et des arguments éloquentes pour gagner la confiance des victimes et détourner leur attention.

QUE FAIRE:

- ⇒ Pour les représentants de l'ordre ou des secours, demandez la présentation d'une carte professionnelle avant même d'ouvrir votre porte aux personnes.
- ⇒ N'hésitez pas à contacter votre brigade de gendarmerie en cas de doute. **Faites le 17.**
- ⇒ Les agents EDF ou GDF sont des professionnels et disposent d'une carte justifiant de leur qualité. Un avis de passage est souvent affiché avant une intervention dans un immeuble.
- ⇒ Les plombiers n'interviennent pas dans un immeuble sans qu'une information préalable n'ait circulé par votre syndic ou représentant locatif.

Un SIMPLE DOUTE doit motiver votre appel **sans délai** auprès de la gendarmerie —> **COMPOSER le 17**



LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Dès l'automne, on constate souvent la présence de nids de chenilles processionnaires sur les pins ou autres résineux.

Les poils de cet insecte sont très urticants et très allergènes.

L'ONF est engagé depuis plusieurs années à la lutte contre cette chenille.

Si vous souhaitez son intervention, renseignez-vous en mairie avant mi-janvier.

Voir aussi Petit Péronnais No 54

BESOIN DE HAUT DEBIT INFORMATIQUE ?

-Vérifiez que vous êtes dans la zone où la fibre est déjà déployée.

-Remplissez un formulaire d'intention de raccordement

-Abonnez-vous (les frais ne sont débités qu'une fois le service ouvert).

Tous les renseignements sur le site: <http://www.reso-liain.fr>

Rue de la vie de l'étraz :

Après les travaux préliminaires de reprises des branchements d'eaux usées et de compteurs d'eau potable effectués par le service Eaux et Assainissements de la CCPG. Les travaux d'aménagement de la voirie proprement dit ont débuté comme prévu le 25 octobre 2010 et se termineront le 16 décembre 2010 pour la partie génie civil, ainsi que le revêtement bitumineux sur les trottoirs, sauf météo défavorable.

Quant à l'enrobé de la chaussée il sera posé au printemps 2011.

GM

Bel élan de solidarité entre voisins :

Bravo et un grand merci à M et Me TUR-SUN ERGIN et leurs filles qui ont spontanément accueilli et hébergé pendant plusieurs jours M^{me} Truchet Lucienne, lors de l'incendie qui a détruit son appartement route de Lyon à Logras, cela dans l'attente d'une prise en charge par l'hôpital de Gex.

GM

Votre carte Mémo : Demandez-la au CLIC !



Vous êtes retraité(e) ? Cette carte personnelle vous est destinée : créée pour vous faciliter le quotidien, elle vous sera d'autant plus utile que celui-ci est parfois malmené par des événements de vie imprévus. Comportant les coordonnées de vos nombreux interlocuteurs (médecin traitant, kinésithérapeute, pharmacie ...), elle deviendra votre repère et aidera en cas d'urgence à identifier vos proches à prévenir, ou les professionnels vous connaissant le mieux.

Photographie de vos contacts entretenus avec les intervenants du domicile, elle concentre l'essentiel des informations nécessaires à un suivi de qualité et favorisera une éventuelle coordination entre eux. Editée par le Conseil Général la carte mémo est valable sur tout le département de l'Ain.

Conservée avec votre carte vitale, son utilisation et sa mise à jour en seront simplifiées.

Demandez la vôtre au CLIC du Pays de Gex, Terrasses de Chevry – Bâtiment D – Route de Prost – 01170 CHEVRY. Plus de renseignements : cllic@ccpg.fr ou 04 50 41 04 04

ACI Vêt'Cœur

Dans le cadre des activités de *VÊT'CEUR*, chantier d'insertion, nous nous permettons de rappeler les grandes lignes relatives aux nouvelles dispositions en matières de prestations des ACI:

-Les ACI ont pour objectif d'accueillir, embaucher et mettre au travail par actions collectives, des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

C'est dans ce contexte que nous sommes en mesure d'offrir ses services pour un certain nombre de tâches pour lesquelles l'Atelier a acquis une expérience certaine mais aussi pour examiner de nouvelles activités qui, dans le cadre de ses compétences, pourraient lui être confiées.

ACTIVITES: Le repassage, la couture : confection en série ou sur commande.

COORDONNEES:

ACI Vêt'Cœur
14 avenue Maréchal Leclerc
01200 Bellegarde sur Valserine
Tél: 0450480302
Fax: 0450481720
Email: vetcoeur@free.fr

Permanences de l'Espace Information Energie d'Hélianthe

Jeudi 16 décembre 2010

Péron, mairie, de 9h à 12h

**Gex, siège de la Communauté de communes,
135, rue de Genève, de 14h à 17h**

Conseils gratuits, personnalisés et indépendants Eau,
énergie, habitat et transports

La priorité est donnée à la maîtrise de l'énergie sans
privilégier une solution énergétique particulière.
Information sur les aides financières.

Ces permanences sont accessibles à tous.
Conseils gratuits.

Rencontre sur rendez-vous au 04 74 45 16 46.

Des rendez-vous sont pris toutes les heures :
9h, 10h et 11h puis 14h, 15h et 16h

Ces permanences s'inscrivent dans le cycle de permanences organisé sur le
Pays de Gex, en partenariat avec Hélianthe et avec le concours de la
Communauté de communes du Pays de Gex



LE COMPOSTAGE

Prochainement BARATY va voir la création d'un site de compostage.

Le composte:

Le composte est une technique servant au traitement de la matière organique constituant les déchets d'espace vert.

Objectif:

Le site de compostage de Baraty en cours d'aménagement est conçu pour traiter une partie du tonnage des déchets verts d'espaces verts produits sur le territoire de la CCPGA et principalement collectés sur le réseau des déchetteries soit environ 5400 tonnes par an à traiter sur 12 000 tonnes de produits.

Etape:

Le traitement comporte les étapes suivantes:

- Réception, pesée, tri des indésirables éventuels
- Broyage avec déferailage
- Mise en fermentation accélérée et arrosage
- Mise en maturation avec tournement
- Criblage avec aspiration des plastiques et analyse du compost

Le temps minimum de fabrication est de 12 semaines avant utilisation et après analyse de chaque lot produit.
(Une tonne de déchets d'espace vert donnera environ 300 kg de compost fin)

Organisation:

Les déchets proviendront des bennes de déchets verts provenant des déchetteries de Péron et St Genis Pouilly, des communes et des professionnels paysagistes.

La production annuelle devrait être de 1600 tonnes par an.

Cette production sera disponible en vrac sous différentes granulométries en fonction des utilisations envisagées (agriculture, jardinage, paysagisme) et en sacs de 9 kg. Une livraison en petit camion de 3.5 tonnes sera mise en place pour faciliter les demandes des particuliers ayant un potager.

L'autre partie de production est constituée de la fraction ligneuse (riche en bois) pour les chaufferies industrielles et le mulch (co-compostage domestique ou utilisation en paillage du sol).

ASSOCIATIONS

REPAS DE LA CHASSE

Repas Dansant le 5 février à 20h à la salle Champ-Fontaine
avec l'orchestre « Les Loups Blancs ».

Menu enfant (8 euro)

Assiette de crudités-terrines

.....

Blanc de poulet

.....

Gratin de pâtes

.....

Fromage

.....

Dessert

Menu adulte (20 euros)

Assiette de crudités-terrines

.....

Civet de sanglier

.....

Gratin de pâtes

.....

Fromage

.....

Dessert



Saint-Hubert du Gralet

Société de chasse de Pé

Réservation : 04.50.56.43.66

Assemblée Générale de Tiocanie Folklore.

L'assemblée générale du groupe Tiocanie Folklore a eu lieu le 15 octobre dernier.

Après l'approbation du compte-rendu de l'AG 2009, le bilan des activités 2009-2010 a encore montré, si besoin était, combien ce groupe est actif : répétitions du vendredi soir, réunions, répétitions de musiciens, réalisations matérielles (tabliers, un nouveau costume, montages vidéo, tartes bressanes pour la Fête à Voltaire, etc...) et bien sûr spectacles...

12 spectacles pour l'exercice écoulé (359 depuis la création du groupe !), dans la proche région (Toungins, Crozet, Thoiry au profit de Haïti, Thônex, fête à Voltaire à Ferney, Fort l'Ecluse, Gex, fête de la Saint-Maurice à Thoiry) et en Italie, à Bolzano, dans le cadre des Européades...



Les Européades du Folklore se déroulent chaque année en juillet, dans différents pays, et rassemblent environ 200 groupes (4000 danseurs), venus de toute l'Europe, tous âges confondus, pour 5 jours de spectacles, de danses, de chants et de rencontres.

Tiocanie Folklore y participe régulièrement et ses prestations lui permettent d'être invitée à chacun de ces rassemblements. Sabots, coiffes et cheminées bressanes, vieilles à roue y sont particulièrement remarquables. Autour de ces activités folkloriques, des activités plus touristiques (et quelque peu sportives avec quelques marches dans les Dolomites) ont contribué à l'agrément de ce séjour italien.

Le bilan financier ayant été ensuite présenté par le trésorier, le président, Bernard Tavernier, ne pouvait que se féliciter de la bonne santé du groupe et de la remarquable ambiance d'amitié qui, année après année, continue de régner entre tous ses membres, tout en accueillant avec plaisir de nouveaux danseurs.

Après que le bureau élu en 2009 ait été reconduit dans ses fonctions, de nombreux projets ont déjà été présentés pour 2011 : participation aux Européades de Tartu (Estonie), "nouvelles" danses à travailler, soirée vidéo, coopération avec l'école de musique de Chevry-Crozet-Echenevex, réalisation d'un "drapeau bressan", participation à différentes animations,

etc...

À n'en pas douter, 2011 sera comme 2010 : encore un bon cru pour Tiocanie Folklore.

Si vous aussi vous aimez les danses traditionnelles et êtes intéressés par les activités de cette association, vous y serez accueillis avec grand plaisir.

B. Tavernier (04 50 40 74 35) / P. et M.T. Labranche (04 50 41 27 91).

Perdu :

Un petit anorak avec capuche, taille trois ans à été oublié à la bibliothèque
Merci de venir le rechercher aux heures d'ouverture.

Françoise Moutton



BADMINTON SUD GESSIEN



Le club de badminton local reprend son activité.

Constitué dans un but de pratique de loisir, il propose deux créneaux horaires hebdomadaires.

L'un, les mercredis de 18h30 à 20h, est destiné aux jeunes nés après 1999.

L'autre est réservé aux plus âgés et se déroule les mercredis de 20h à 22h.

L'adhésion nécessite le paiement d'une cotisation annuelle (de 60 € pour les adultes et de 30 € pour les adhérents mineurs), la présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du badminton, et d'une attestation d'assurance individuelle couvrant les risques liés à la pratique de cette activité.

La pratique requiert une tenue de sport adaptée, avec notamment des chaussures de sport spécifiques à la pratique intérieure, et une raquette.

Les personnes désirant s'inscrire ou obtenir davantage de renseignements peuvent se rendre directement au gymnase de Péron les mercredis soirs.



BIBLIOTHEQUE DE PERON

Groupe scolaire-F-01630 Péron

04.50.56.41.39

Les bénévoles de la bibliothèque de Péron remercient toutes les personnes qui ont participé au loto du 3 septembre, aides logistiques ou joueurs. Les bénéfices réalisés nous ont permis de renouveler les rayons : romans, documentaires jeunes et adultes, livres de Noël. Vous pouvez déjà venir les emprunter lors des permanences. Avec le week-end de la B.D. à Bellegarde, les 26 et 27 novembre, nos bacs de bandes dessinées se sont remplis : nouveautés ou complément de séries, jeunes et adultes y trouveront leur bonheur. L'hiver précoce nous pelotonne auprès du feu. Venez faire provision de livres et de rêves pour vous évader bien au chaud dans votre fauteuil, en regardant la neige tomber par la fenêtre.

Au premier trimestre 2011, le mardi 1^{er} février, n'oubliez pas votre **rendez-vous annuel avec Alain MELO**, l'historien local qui nous parlera de notre village.

Le samedi 19 mars, **un spectacle sera proposé aux plus jeunes.**

Depuis octobre, une maman anglaise propose la lecture d'histoires dans sa langue maternelle lors des permanences du samedi matin. Ainsi, le premier samedi de chaque mois, de 10h30 à 11h environ, **les enfants sont invités à venir écouter des histoires en anglais.**

Rappel de nos horaires : la Bibliothèque vous ouvre ses portes et vous accueille :

le mardi de 16h30 à 18h

le mercredi de 17h à 18h30

le vendredi de 16h30 à 19h

le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h

Et si la bibliothèque vous intéresse, venez rejoindre notre équipe pour partager votre passion de la lecture et des livres, assurer quelques permanences, quelques heures de travail, ou un coup de main lors de nos soirées : théâtre, histoire, musique...

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous offre ses meilleurs vœux pour 2011.

Start AUTO

Spécialisé boîtes automatiques
Ventes véhicules occasions
Ventes pneus occasions
Ventes pièces occasions

Réparation toutes marques

04 50 56 86 25

Route de Pouigny - 01630 LOGRAS

LES MERCREDIS DES NEIGES de PERON CHALLEX

POUGNY recherche des bénévoles retraités ou pas pour accompagner les enfants.



4 demi journées sont prévues sur Crozet et 2 journées entières au Praz de Lys. La présence n' est pas obligatoire pour toute les sorties.

Pour plus de renseignements: tél 06 73 16 98 57

LE COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes a pour but d'organiser des manifestations dont les bénéfices sont utilisés pour l'achat de matériel nécessaire aux associations adhérentes pour l'organisation de leurs manifestations. Ce matériel peut-être loué par toute autre association ou personne de la commune ou de ses environs. La liste est disponible dans ce Petit Péronnais (page suivante), en mairie et sur le site de la commune.

Le Comité des Fêtes recherche des bénévoles pour étoffer une équipe sympa et dynamique, mais tout particulièrement une personne pour s'occuper de la gestion des locations du matériel.

Le Comité des fêtes c'est aussi les séances de cinéma qui ont lieu tous les 2^{ème} mercredi de chaque mois.

Notre prochain rendez-vous sera pour le loto de la St Valentin, en attendant nous vous souhaitons une bonne fin d'année.

LISTE DU MATERIEL DISPONIBLE

Pour réserver votre matériel vous pouvez vous adresser à

Mr Desmaris Christian **04 50 59 11 54 (laisser un message)** **mdesmaris@wanadoo.fr**

Article		Quantité	sociétés adhérentes	Sociétés non adhérentes et particuliers
Tables		58	gratuit	3 € la table
Bancs		119	gratuit	1 € le banc
Machine à glaçon		1	gratuit	10 €
Réfrigérateur		1	gratuit	15 €
Réfrigérateur boissons (grande largeur)		2	gratuit	15 €
Congélateurs		3	gratuit	15 € l'un
Cafetière		3	gratuit	10 € l'une
Bouilloire		1	gratuit	5 €
Trancheuse		1	gratuit	10 €
Machine hot dog		1	gratuit	10 €
Mixer plongeant professionnel		1	gratuit	15 €
Crêpière professionnelle		2	gratuit	15 € l'une
Crêpière		2	gratuit	10 € l'une
Poêle à paëlla + rechaud		2	gratuit	10 €
Grill plancha à gaz (butane ou propane)		1	gratuit	30 €
Grill charbon		2	gratuit	10 € l'un
Réchaud tripatte		2	gratuit	5 € l'un
Friteuse à gaz (butane ou propane)		1	gratuit	30 €
Friteuse électrique en 380 V		2	gratuit	20 € l'une
Friteuse électrique en 220 V	2 bacs	1	gratuit	30 €
Bain marie portable		2	gratuit	20 € l'un
Bain marie étuve	300 € caution	1	gratuit	40 €
Passoire inox hauteur 16 cm		1	gratuit	5 €
Marmite inox 50 litre		1	gratuit	5 €
Rondo		4	gratuit	5 € l'un
Plaque à rôtir 60 X 45 alu		1	gratuit	5 €
Bac polycarbonate haut 15 cm (frites)		3	gratuit	5 €
Bar en bois (L: 2 m H: 1m20)		3	gratuit	15 € l'un
Bar à pression		1	gratuit	10 €
Chapiteau 6m X 4m	500 € caution + RC	2	gratuit	60 € l'un
Buvette avec bar intégré		1	gratuit	20 €
Voiture C15 frigo		1	15 €	50 €
Groupe électrogène 2400w		1	gratuit	25 €
Boulier pour loto manuel		1	gratuit	15 €
Sono micro HF avec 1 haut parleur		1	gratuit	20 €
Verres a vin		Par 6	gratuit	1€ les 6
Plateau		15	gratuit	1 €
Sceau à champagne		4	gratuit	1 €



Société Musicale de PERON-SAINT JEAN DE GONVILLE
La Bonne Humeur

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Dimanche 12 décembre 2010 :

Concert de Noël Salle polyvalente de Saint Jean de Gonville

Orchestre junior-Orchestre senior-Société Musicale de CROZET-CHEVRY

L'année 2009-2010, dense en activités, est à peine finie, que la nouvelle a commencé tambour battant ; les musiciennes et musiciens de la Bonne Humeur reprisent les répétitions début septembre en accueillant neuf jeunes pousses : trois clarinettes, un hautbois, deux Flûtes, un saxophone et deux percussions. Certes, ce fût un peu tôt pour cette jeunesse de nous accompagner à la Fête des Vendanges de Russin, à la Saint Maurice de Thoiry ou à la cérémonie du 11 novembre à Saint Jean. Ce même 11 novembre, notre président attentif à notre confort pour les sorties en période de froid, remettait à chacune et à chacun un chaud blouson aux couleurs de la Bonne Humeur. Sûr qu'il sera apprécié à la journée en l'honneur des pompiers, le 28 novembre prochain.

N'hésitez pas à venir à notre **Concert de Noël le dimanche 12 décembre 2010, Salle Polyvalente de Saint Jean de Gonville**: vous aurez l'occasion d'apprécier la prestation de nos jeunes talents, comme celle de notre invitée du jour, la Société Musicale de CROZET-CHEVRY.

Pour certains, les activités musicales débordent les frontières de la société. Cette année, quatre des nôtres grossissent l'effectif de l'Orchestre Senior Départemental : Virginie COLLET, notre directrice, Véronique KEMPF, France et Emmanuel SIGONNEY. Un rendez-vous important pour cet orchestre : si vous connaissez l'excellente salle du Forum de Meyrin, faites le déplacement le **dimanche 19 mars 2011** ; l'OSD y fera la 2^{ème} partie du concert organisé par l'Ensemble de Cuivres de la Cité qui, lui, assurera la 1^{ère}. D'ailleurs, dans cet ensemble composé de douze membres, vous y verrez six des nôtres.

Pour d'autres, citons la performance de Thibaut SIGONNEY, jeune tromboniste. Après avoir passé les éliminatoires du concours national des Petites Mains Symphoniques (éliminatoires de région à Lons le Saunier), il termine à la 4^{ème} place de la finale nationale, où 8 candidats se frottaient aux épreuves.

Citons aussi Adeline MELO, qui a fait son entrée au Conservatoire de Lyon pour y préparer une carrière musicale, dans sa spécialité, la clarinette ; Antonin BONNAL, entré en cursus Cycle d'Enseignement Professionnel Initial au Conservatoire Régional d'Annecy, dans la classe de cor de Pierre Véricel et qui poursuit en même temps ses études en 2^{ème} année de DUT Mesures Physiques à l'IUT d'Annecy en section à horaires aménagés. Souhaitons plein succès à ces jeunes volontaires et méritants qui étaient, il y a peu de temps, élèves à l'Ecole de Musique Intercommunale du Pays de Gex ; voilà qui nous amène tout naturellement à parler de celle-ci.

En effet, après 10 ans de présidence, France SIGONNEY cède la place à une co-présidence représentée par Marc LEHMANN (Lyre Musicale de Saint Genis) et Martine FERNOUX (Société Musicale de Péron-Saint Jean, parent d'élève). Nous retrouvons un autre parent d'élève à la trésorerie : Petra VOLLENBERG (Société Musicale de Péron-Saint Jean). Félicitations à la nouvelle équipe, que nous accompagnons de tous nos vœux de réussite. Cette année, 77 élèves de nos deux communes suivent les cours de solfège et 82 les cours instruments dispensés par l'école.

Quand on parle de l'Ecole de Musique Intercommunale, on pense tout de suite aux élèves qui la fréquentent ; mais pour que la machine tourne rond, deux moteurs sont nécessaires : le bureau et son comité administratif composés de gens bénévoles et le corps enseignant composé, lui, de professionnels de l'enseignement musical, donc rémunérés. France a eu un double mérite : celui d'avoir été dans les deux « camps » ; ce mérite est d'autant plus grand qu'elle a conduit durant 10 années cette entreprise particulière, qui demande un investissement personnel permanent durant toute l'année, un sens aigu des responsabilités, et pas mal de diplomatie. Certes, piloter une école comme celle-ci est enrichissant pour soi-même, mais usant avec le temps, car il faut sans cesse « être au charbon ». Je me fais l'interprète de toute la grande famille de la musique pour rendre à France un hommage appuyé, pour avoir su, avec ses collaborateurs du moment, pérenniser l'Ecole de Musique ; j'y associe aussi Denise TRUFFAZ, secrétaire technique, qui œuvre à l'école depuis la naissance de celle-ci, et à qui nous souhaitons une bien meilleure santé.

Maxime COLLET

FÊTE DE LA SAINT ANTOINE

Habitants de PERON, soyez nombreux à venir à la prochaine manifestation de la Jeunesse de PERON qui se déroulera les 15 et 16 JANVIER 2011 à La Salle Champ Fontaine

Si la musique du samedi soir s'adressera surtout aux ados et aux jeunes de plus de 15 ans, nous serions heureux de vous compter parmi nous à l'occasion du repas du dimanche midi.

Des membres de la jeunesse (identifiables grâce à leurs polos roses) passeront prochainement vous proposer des cartes repas, que vous pouvez également réserver en appelant directement Jérémy Blanc au 06 34 59 11 38.

Soirée Dansante

Salle des fêtes de Thoiry

Vendredi 31 décembre 2010

A partir de 19 heures 30

Apéritif offert



*Terrine de Foie Gras aux Figs
Mesclun à l'Huile de Truffes*

Poêlée d'Ecrevisses au Champagne

Surprise Glacée

*Tournedos de Magret de Canard aux Chanterelles
Croquant de Pommes de Terre aux Noix
Fagot d'Asperges*

Buffet du Berger

Fondant au Chocolat – Café

Cotillons

Soupe à l'oignon



60 Euros (adulte)

15 Euros (enfant)

Places limitées

Renseignements ou réservation

06.26.89.64.62

00.41.79.78.96.612

06.03.62.35.58



OPERATION BRIOCHES 2010

L'opération brioches pour l'ADAPEI qui s'est déroulée le 9 et 10 octobre 2010 sur la commune, a rapporté la somme de 1664.06€.

La municipalité remercie les membres des associations communales qui ont participé à la vente des brioches, la boulangerie Duchamp, ainsi que tous les habitants pour leur générosité ».

SERVICES

Mairie Tél : 04 50 56 31 08 Fax : 04 50 56 37 46
SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396
URGENCE 0 810 796 796
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074
G D F Gaz de France Distribution 08 10 74 74 00
France-Télécom 10 14
Trésorerie Gex 04 50 41 51 03

ECOLE PRIMAIRE

04 50 56 37 52

COLLEGE

04 50 59 58 00
<http://www.collegeperon.fr>

CENTRE DE LOISIRS

04 50 48 31 52
E-mail : centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)

06 88 90 10 55
www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre_loisirs.htm

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE

04 50 56 41 39
Aux heures de permanences soit :
Le mardi de 16h30 à 18h00
Le mercredi de 17h00 à 18h30
Le vendredi de 16h30 à 19h00
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION

Tél : 04 50 59 40 78 Fax : 04 50 59 49 54
E-mail : otcollon@cc-pays-de-gex.fr
www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr

TAXI-VSL

Goubel 06 80 20 26 20

GESTION DES DECHETS

Particulier :
Commande de poubelles, composteurs, problème de collecte 0 800 800 215

Commerces et artisans :

Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41
Déchèteries : Mr Ludovic BRUSTON

Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 08
04 50 99 12 01

DECHETTERIE

04 50 59 14 64

E-mail : dechets@cc-pays-de-gex.fr

-du lundi au vendredi :
-de mars à octobre de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h00
-de novembre à février : de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
-le samedi :
-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00
-de novembre à février : de 8h30 à 17h00
-tous les dimanches matin : de 9h00 à 12h00
-fermée tous les jours fériés y compris Pâques.

ALLO ENCOMBRANTS

04 50 20 65 86
Ramassage du tri-sélectif : le lundi
Ramassage des ordures ménagères : le jeudi

La POSTE

04 50 56 42 22

-les lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 14h30 à 18h00
-le samedi :
de 9h00 à 12h00

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86
Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46
Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27
ANPE St-GENIS 04 50 28 24 14
Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30
Le vendredi de 8h30 à 11h30
C.M.P (Centre Médico-Psychologique)
04 50 42 85 47

ADAPA : L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon
Espace George Sand 9 rue de Gex à St-Genis Pouilly
Téléphone 04 50 20 66 80
Télécopie 04 50 20 60 12

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr

WEB: <http://www.cc-pays-de-gex.fr/mairies/peron/>

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30
Mardi : 13h30-17h30
Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 13h30-17h30
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2010

Il vous faut composer le **15** pour connaître la pharmacie de garde

ARBEZ	Place de la Mairie	THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSEY.....	22 Rue de Genève	St GENIS.....	04 50 42 11 49
BENDAHO	Les vertes campagnes	GEX	04 50 41 52 75
BOUVIER.....	Rue de la Mairie	CESSY.....	04 50 41 40 60
COTTIN	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN	04 50 40 57 66
DELORME-DURET.....	Arcades d'Ornex	ORNEX,.....	04 50 40 53 86
DOREAU		VERSONNEX	04 50 41 14 13
DRAI.....	539 rue Aiglette Nord	GEX.....	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grande Rue	DIVONNE,	04 50 20 00 93
HARLINGUE.....	6 Chemin du Levant	FERNEY.....	04 50 40 68 97
HYBORD	C CIAL Carrefour RN 5	SEGNY	04 50 41 47 93
LARTAUD.....	10 R des Hautains	ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	C Cial la Poterie	FERNEY.....	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains	DIVONNE,	04 50 20 00 57
MASCETTI.....	Route de Mategnin	PREVESSIN.....	04 50 28 06 79
REVOL	5 Avenue Voltaire	FERNEY	04 50 40 72 10
ROBERT	Val Thoiry	THOIRY.....	04 50 20 87 57
SIAUVE	Route de Lyon	ST GENIS	04 50 40 12 69
VILLARD-PETELAUD.....	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX	04 50 41 54 04

Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

MÉDIBUS	Lundi 3 janvier	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
	Jeudi 3 février	10h30-12h30	Salle de l'Allondon (St GENIS POUILLY)
	Jeudi 3 février	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
	Vendredi 4 mars	10h30-12h30	Place St Antoine (PÉRON)

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 58 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 20 février 2011.

Aucun avis ne sera envoyé . Merci d'avance

La Rédaction

URGENCES

Gendarmerie.....	17
Pompier	18
Samu.....	15
Urgence N°Européen.....	112

HOPITAUX

Ambilly	04 50 87 47 47
Saint-Julien	04 50 49 65 65
Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11
Centre anti-poisons Lyon	04 78 54 14 14
Centre grands brûlés Lyon	04 78 61 88 88
Clinique Savoie Annemasse	04 50 95 41 41

MEDECINS

<u>Logras</u>	
Dementhon C	04 50 56 38 10
option homéopathie	
<u>Saint-Jean de Gonville</u>	
Mogenet P.A.	04 50 56 44 21
Dr Brigitte Fleury	04 50 48 60 22
<u>Collonges</u>	
Maury M.H.	04 50 56 71 00

PEDIATRE

<u>Saint-Genis</u>	
Guy	04 50 42 20 11

PHARMACIES

Voir ci-dessus

Collonges

Mr et Mme Dupont	04 50 59 60 17
------------------	----------------

Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie

INFIRMIERE

<u>Collonges</u>	
Pirollet	04 50 56 71 64

POINT ACCUEIL SOLIDARITE (PAS)

<u>Saint-Genis</u>	04 50 42 12 65
--------------------	----------------

<u>MAINTIEN A DOMICILE</u>	04 50 41 47 12
----------------------------	----------------

CENTRE DE RADIOLOGIE

<u>Saint-Genis</u>	04 50 28 27 27
--------------------	----------------

SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

St Genis Pouilly	04 50 42 12 34
Gex	04 50 41 76 45

Calendrier des fêtes

DECEMBRE 2010			
Mercredi 8	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Vendredi 10	COS DU PERSONNEL COMMUNAL	ARBRE DE NOEL	CF
Samedi 11	BELOTE GESSIENNE	MARATHON	CF
JANVIER 2011			
Mercredi 12	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Vendredi 14	PECHE	CONCOURS DE BELOTE	CF
Samedi 15	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Dimanche 16	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
FEVRIER 2011			
Mardi 1	BIBLIOTHEQUE	CONFERENCE	CF
Samedi 5	CHASSE	REPAS DANSANT	CF
Dimanche 6	MUSIQUE	LOTO	St Jean
Dimanche 6	BIBLIOTHEQUE	CONCERT	CF
Mercredi 9	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Vendredi 11	CENTRE DE LOISIRS	CONTES	CF
Samedi 12	COMITE DES FETES	LOTO	CF
Samedi 26	CCAS	REPAS	CF
MARS 2011			
Mardi 8	CENTRE DE LOISIRS	MARDI GRAS	CF
Mercredi 9	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 19	BIBLIOTHEQUE	SPECTACLE ENFANTS	CF
Dimanche 20	SOU DES ECOLES	LOTO	CF
Mercredi 23	DONS DE SANG	COLLECTE	CF
Vendredi 25	PETANQUE	LOTO	CF

Calendrier des messes

Père Gilbert Dikambi Dia Mambu
Tél.:04 50 56 30 35
169, Rte St-Maurice Challex

DECEMBRE	Dimanche 5	10h	2ème dimanche de l'Avent	COLLONGES
	Mercredi 8	18h30	IMMACULEE CONCEPTION	CHALLEX
	Dimanche 12	10h	3ème dimanche de l'Avent	CHALLEX
	Vendredi 17	20h	CELEBRATION PENITENTIELLE	CHALLEX
	Dimanche 19	10h	4ème dimanche de l'Avent	POUGNY
	Vendredi 24	23h00	Messe de la nuit de Noel	PERON
	Samedi 25	10h	Messe du jour de Noel	CHALLEX
	Vendredi 31	18h30	Messe en action de grâce	COLLONGES
	Samedi 1	11h	Sainte Marie Mère de Dieu	CHALLEX
JANVIER	Dimanche 2	10h	Apiphanie du Seigneur	POUGNY

Le centre de loisirs à mutli facettes !!!!



Le Saviez-Vous ?

Le centre de loisirs a disparu Ne le cherchez ni dans la cour, ni dans l'école et encore moins dans la salle Champ Fontaine !!

C'est dans notre magnifique verger derrière l'école, que le centre de loisirs déploie ses ailes... N'est-il pas fabuleux de pouvoir faire profiter vos enfants de cet environnement naturel qui est à notre disposition et ceci en toutes saisons ?

Avec ses propres locaux, le centre de loisirs peut dorénavant porter des projets à longs termes avec vos enfants (qu'ils mèneront au gré de leurs envies) et évoluer différemment ...



Les rendez vous à ne pas manquer...

Le 15 Décembre : Le Père Noël viendra goûter avec nous après une séance cinéma.

Le carnaval : Le 8 mars 2011, rendez vous au centre de loisirs à partir de 17h15 pour défiler dans les rues avec peut être un clown ou alors un cracheur de feu, ou encore des jongleurs ou ... Chaque année, c'est différent. Le bonhomme hiver sera brûlé à la tombée de la nuit. Puis le spectacle... Pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Tout le monde est invité, déguisé ou non ! Attention ! Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Les spectacles de vos enfants : Les 11 février et 17 juin dès 18h, vous aurez enfin l'occasion de découvrir les créations de vos enfants à travers les divers projets sous forme d'exposition ou de spectacle.

Les Vacances D'Hiver Mettent Leurs Manteaux Blancs !

Malgré écharpes et bonnets, les enfants vivront de nouvelles aventures qui les mèneront à l'intérieur d'une moufle venue de ... Peut être devront-ils partir en chien de traîneau pour rapporter... Ou, peut-être.... Mystère !

Des Mercredis aux Couleurs D Automne

Un beau matin, tout en se promenant, les enfants ont découvert dans le verger des feuilles géantes. Sur ces feuilles un village miniature totalement dévasté par des vents violents. En fouillant dans les décombres, ils ont trouvé un message des plus mystérieux écrit si petit, qu'ils ont dû le décrypter à la loupe !



C'est ainsi qu'ils ont appris que ce village se déplace porté par les vents et qu'il est habité par un tout petit peuple : « les tournedos ». Alors que ceux-ci essayaient de réparer les dégâts, un géant l'a piétiné sans même s'en rendre compte. Fort heureusement, « les tournedos » ont pu se réfugier dans un terrier de lapin. Pourront-ils y rester indéfiniment ? Certainement pas, l'hiver arrive et le lapin aussi ! Devant l'urgence, les enfants ont décidé de reconstruire le village des tournedos. Mais celui-ci devra être terminé le 8 décembre car c'est à cette date que les vents seront favorables pour le décollage. Vont-ils y parvenir ?



Le Péricolaire...

Des Semaines Pas Comme Les Autres

Durant toute l'année, l'échelle du temps, l'arbre qui parle et le paon aux mille plumes évolueront avec vos enfants au gré des saisons.

Selon leur sensibilité, les enfants pourront s'exprimer à travers ces projets : Quelle interprétation auront-ils de l'automne, puis de l'hiver ? Comment vont-ils s'exprimer grâce à cette échelle, cet arbre ou ce paon ??? Bientôt, vous pourrez venir voir ...

... Des Lundis Pas Comme Les Autres ...

À partir du lundi 8 novembre, une autre aventure les emportera dans d'autres univers pour un semestre.

Et pourquoi pas voyager dans l'imaginaire, rêver, construire ses propres histoires autour de l'univers du conte et peut être même pouvoir les mettre en scène pour les plus hardis ?

Et pourquoi pas apprendre à créer et goûter d'autres saveurs, jouer avec les couleurs, se régaler de sucré ou de salé, se laisser glisser dans la gourmandise ?

Ces ateliers sont spécifiques et demandent à l'équipe un investissement particulier qu'ils font avec passion. Aussi, nous demandons l'indispensable complicité des parents pour le bon déroulement de ces clin d'oeil en l'occurrence de laisser évoluer vos enfants **jusqu'à 17 h 45** tous les lundis soir, condition essentielle pour finaliser ces projets qui vous seront présentés les 11 février et 17 juin dès 18 heures.

Bien entendu, les petits bricoleurs pourront toujours s'exprimer au gré des fêtes du calendrier !



Voilà aussi pourquoi la "garderie" a disparu pour laisser place au périscolaire que nous avons toujours imaginé partager avec vos enfants ! Merci d'oublier ce terme affreux qu'est la « garderie ».



Mais Pendant les Vacances d'Automne, Que C'est-il Passé ?

Malgré l'ouverture d'un centre de loisirs à Collonges, 26 enfants ont pu vivre les aventures de Pitipied.

LE Puits AUX MILLE EPREUVES

Extrait du Dauphiné du dimanche 17 octobre :

« Pendant la nuit de dimanche à lundi, un puits étrange a fait son apparition au centre de loisirs Mais que faisait-il là ? »

Mais qu'y-avait-t-il au fond de ce puits ? Certains disent même avoir vu un pitipied !!

Comment accéder au fond de ce puits ? 1000 aventures attendaient les enfants !

Devant les enfants, de ce puits mystérieux est sorti comme suspendu dans les airs, Pitipied !

Son rêve ? Devenir un Groscouak. Mais pour cela, il devait présenter devant la tribu des Groscouaks, 12 épreuves qu'il aurait lui-même imaginées. Sauf que Pitipied, de l'imagination, il n'en a pas ! Heureusement, les enfants eux n'en manquent pas et ont su imaginer et créer pour lui les 12 épreuves. C'est ainsi que Pitipied est devenu un Groscouak ! Lors du grand jeu final, les enfants ont pu s'essayer à ces différentes épreuves : Tous pouvaient devenir des Groscouaks !

L'équipe pédagogique



Le voyage organisé l'an passé par le CCAS a été un succès. C'est donc tout naturellement que le président et les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont décidé de renouveler l'expérience. La première adjointe, Dominique Blanc et les responsables du club des aînés, Mme Desmaris et Kolly, avaient choisi la destination le canal de Digoïn, ainsi que la date, le mardi 7 septembre.

Les aînés ont pris le départ de la mairie de Péron au petit matin. Après une pause petit déjeuner, ce fut la découverte du village de Chardonnay avec la visite du chai « Crément de Bourgogne ». Le déjeuner a été pris sur la bateau croisière du canal de Digoïn, sous une météo humide. L'après-midi a été consacré à la visite du canal.

Le Don du Sang est en alerte, nous avons besoin de vous, de votre générosité.

Le Dr Valérie GOURBER, la directrice de l'Etablissement français du sang a prononcé le mot pénurie à GEX, vendredi dernier à l'occasion d'une remise de diplômes et c'est un mot que l'on n'aime pas du tout, nous bénévoles.

L'Etablissement français du sang national a l'habitude de fonctionner avec une avance de 15 jours. Actuellement nous sommes à peine à 10 jours et la perspective de l'hiver avec ses maladies, les Fêtes et ses accidents rendent la situation critique.

- En sang total d'abord avec cette morosité qui n'encourage pas à la solidarité ou la générosité, même si la plupart des donneurs affirment au contraire que face aux difficultés de toutes sortes, c'est avant tout un acte civique dont plus personne n'ignore l'importance.

- En plasma d'aphérèse avec les mesures renforcées suite à l'accident de Lyon en 2009.

- Le personnel médical avec ses effectifs qui ne sont pas en augmentation, n'arrange pas la possibilité de collectes supplémentaires. A signaler à ce sujet que l'EFS Annemasse en collaboration avec l'Association de BELLEGARDE / COLLONGES / PERON et Mme DESBUISSON, Provisseure au Lycée St-Exupéry auront la possibilité d'organiser 2 collectes dans l'établissement scolaire en 2011. Ce seront certainement le jeudi 24 février et le mardi 19 avril. Faire appel à notre jeunesse en période de crise, quand on connaît leur générosité est tout à fait symbolique à mon sens. Merci pour eux, Mme la Provisseure !

Voilà mes Amis Péronnais, la situation est sérieuse et toutes les initiatives que vous prendrez seront importantes. Aussi, n'hésitez pas à venir salle « Champ Fontaine de 16h30 à 19h30 les :

Mercredi 23 mars 2011

Mercredi 22 juin 2011

Mercredi 7 septembre 2011

Mercredi 28 décembre 2011



Vous connaissez l'accueil de Louise DECOMBAZ, sa fille Henriette et toute leur équipe. Elles mettent les petits plats dans les grands, pour vous, pour cette Famille des Donneurs de Sang. Leur désir, que vous vous sentiez comme à la maison, entourés d'amis, afin de partager ces instants uniques, indispensables à la survie de ceux qui nous entourent. Le président Jacques PICHON vous transmettra les dernières nouvelles que vous aimeriez connaître sur ce geste solidaire.

Ceux qui n'ont pu se rendre aux collectes de Péron en novembre dernier, sont invités à Bellegarde le 16 décembre, ce sera la collecte de l'espoir pour tous ceux qui comptent sur nous et notre générosité.

Pensons à nos malades, nos blessés qui peuvent être chacun de nous. Nos enfants et vous le savez, ne sont plus épargnés.

L'association de Bellegarde / Collonges / Péron et ses bénévoles comptent sur vous.

Merci pour ceux que vous allez sauver !

Pour photos, voir avec Christian Desmaris : 06.09.91.29.89 – mdesmaris@wanadoo.fr (panne internet...)